

*Privilège—M. Jarvis*

**M. l'Orateur:** Cependant, si tel n'est pas le cas, le député, après mûre réflexion, pourrait peut-être expliquer les termes qu'elle a choisis d'employer et décider de retirer ses paroles.

**Mme Holt:** Monsieur l'Orateur, je me rends à vos demandes plutôt qu'à celles des députés de l'opposition. Je m'excuse. Je retire ce que j'ai dit.

● (1622)

Je dois dire une chose, monsieur l'Orateur: si c'était l'épicière du coin qui avait été mêlée à un incident pareil, qui avait été trouvé en possession de quelque chose qui ne lui appartenait pas, les conséquences auraient peut-être été tout autres pour lui que pour un député.

J'ajouterais que ce qui s'est produit à la Chambre m'inquiète à cause de l'expérience que j'ai du crime et de son étendue dans notre société. Messieurs, la troisième guerre mondiale est déclenchée. Il n'y a pas de femmes de votre côté. Nous sommes témoins d'une guerre de terreur. J'ai fait des recherches sur le sujet, et il arrive que je suis au courant de choses dont je ne puis parler à la Chambre parce qu'elles sont secrètes, confidentielles. Je suis au courant de choses qui se passent depuis un an. Le monde international du terrorisme possède des milliards de dollars, plus que n'en ont États ou peuples, et la garde que montent les forces policières—vous ne tenez pas le coup de l'autre côté, n'est-ce pas?

Quelle tragédie que les députés d'en face ne puissent supporter quelques renseignements plutôt que leurs seuls discours creux. Je vous le répète: je sais pertinemment que le terrorisme était une possibilité, et que la garde que montent les forces policières pour protéger le public contre les terroristes qui entrent au Canada . . .

**Une voix:** Vous gênez vos collègues.

**Mme Holt:** Je ne gênerais pas mes collègues si vous cessiez de hurler. J'ai remarqué que le chef de l'opposition (M. Clark) a convoqué à son bureau l'honorable représentant de Crowfoot lorsqu'ils ont été en désaccord; qu'il a fait la même chose lorsque le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) l'a insulté; et aussi, dans le cas de l'ancien député de Burnaby-Richmond-Delta. Mais quand il se produit un incident aussi grave que celui-ci, il n'a pas la force, le courage de convoquer le député de Leeds (M. Cossitt).

Il y a une chose, monsieur l'Orateur, qui m'inquiète profondément à la Chambre. Je sais combien le rôle de la police est important dans la société. Je connais le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) et je sais qu'il a beaucoup de respect pour la police et pour la loi. Je sais également que le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) a beaucoup de respect pour la police et pour la loi. Je ne suis pas certaine de ce qu'il en est dans le cas d'un ou deux autres députés qui ont pris la parole, car je ne les connais pas suffisamment, mais ce que je sais, monsieur l'Orateur, c'est que le mince cordon que représente la police pour la protection de notre société est tellement fragile!

Tous ceux qui s'intéressent à cette question ne peuvent qu'être effrayés du mépris dont elle est maintenant la cible. Je prie la Chambre, je la supplie même de ne pas compromettre la sécurité des Canadiens et je demande aux députés de ne pas

[M. l'Orateur.]

essayer d'exploiter à leur profit la question des renseignements—des renseignements secrets que la police peut avoir en sa possession. Il m'est souvent arrivé d'avoir en main des renseignements concernant certaines affaires, renseignements qui, s'ils avaient été divulgués, auraient nui considérablement à l'enquête. Je constate que c'est ce que certains font ici sans aucune retenue. Je vous prie, monsieur l'Orateur, et je prie les honnêtes députés de l'opposition de songer à la protection que la police apporte à notre pays et à la population canadienne. Peut-être certains renseignements revêtent-ils un caractère délicat, ou peut-être la façon dont le solliciteur général (M. Blais) les a traités a-t-elle pu déplaire à certaines personnes, monsieur l'Orateur, mais ne détruisons pas notre force policière, à moins d'avoir quelque chose pour la remplacer.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis) a ouvert cette discussion sur une question de privilège concernant l'attitude du solliciteur général qui a refusé aujourd'hui de répondre à certaines questions pour des raisons de sécurité. A l'instar d'autres députés, il a parlé des motions demeurées en suspens à la suite de discussions antérieures.

Je tiens à répéter qu'à cette occasion j'avais l'intention de reporter les motions précédentes vu l'importance et la portée de la motion subséquentement présentée. Je crois avoir dit clairement alors qu'il n'était pas question d'obligation. On aura bien compris qu'il est impossible d'imposer à quiconque de répondre aux questions soulevées pendant la période des questions. Toutefois, cette fois-là, il s'agissait d'une autre question qui avait rapport à un parti qu'avait pris le ministre face à certaines questions et, par conséquent, j'ai estimé que la meilleure façon d'obtenir une réponse, n'était pas de renvoyer la question au comité, mais de me reporter à la période des questions.

J'ai entendu toutes les interventions à ce sujet aujourd'hui. Je vais examiner la question plus en détail, et je tenterai d'en finir avec ces motions le plus rapidement possible.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

**M. John Campbell (LaSalle-Énard-Côte Saint-Paul):** J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des transports et des communications.

**M. Cliff McIsaac (Battleford-Kindersley):** J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des pêches et des forêts.

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** J'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité permanent de la gestion et des services aux députés.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]